



Réunion du 22 Juin 2020

COURRIER

Hôpital du Gier : la direction, remercie sincèrement le District de la Loire pour le don de chocolats lors de la crise sanitaire.
CHU St Etienne : la direction, remercie sincèrement le District de la Loire pour le don de chocolats lors de la crise sanitaire.
CH du Forez Montbrison : la direction, remercie sincèrement le District de la Loire pour le don de chocolats lors de la crise sanitaire.
Chambon Feugerolles : l'ensemble des structures sportives et associatives fermées jusqu'à nouvel ordre. Evolution à venir.
Mr Guillaume GERMAIN : promotion de son livre sur les 60 ans de l'Euro dont les bénéfices iront à la fondation de France pour le personnel soignant. Suivre le lien suivant : <http://bitly.com/60ansdEuro>
OMS Firminy Terrains de Sport : Mr Jean-Paul Porte voudrait connaître le nombre d'équipes que les clubs vont engager en compétition afin d'attribuer les installations sportives. Adresse mail : oms.terrains@gmail.com
Stade Charliendin : AG du stade Charliendin se tiendra à huis clos le samedi 13 juin à 16 heures. Plus ordre du jour.
LAuRAFoot : engagement Coupe de France 2020-2021
LAuRAFoot : composition des Poules. Réponse faite par mail
Loire Département : il soutient la mise en œuvre des contrats aidés. Pour un complément d'information, contactez le service par mail : recrutementscecdedepartement@loire.fr ou par téléphone.
Contact par téléphone arrondissements de St Etienne et Montbrison : 04 77 49 93 05
Contact par téléphone arrondissement de Roanne : 04 77 78 39 70
DDCS (direction départementale de la cohésion sociale) : plan de soutien aux plus démunis en sortie de la crise sanitaire du Covid-19: réunion arrondissement de St Etienne. Mr Michel BARSOTTI représentera le District de la Loire. Réponse faite par mail.
Mme Emmanuelle HERBADJI (membre du bureau du club AGSE) : démissionne de sa fonction de Présidente au sein du club de l'Avant-Garde de St Etienne à partir du 1er juillet 2020.
Mairie de Sorbiers : arrêté d'ouverture terrain de foot

CONDOLEANCES

Le président du District de la Loire, les membres élus du Comité Directeur, les membres des commissions, les salariés adressent leurs condoléances aux proches et amis de Mr Adrien LORTHOY, dirigeant et éducateur d'équipes de jeunes au club Nord Roannais

PRESIDENT(E)S DE CLUBS

La Direction Sports et Jeunesse, vous informe que vos propositions de demandes d'aide aux sportifs de haut niveau devront être retournées au Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire **pour le 26 juin 2020**.
Contactez par mail olivier.melin@loire.fr ou téléphonez à Loire le Département : 04 77 59 96 90 ou par fax : 04 77 48 43 37

AVIS AUX CLUBS

Nous vous informons que le District de la Loire de Football ouvre au public à partir de lundi 22 Juin 2020.
Port du masque obligatoire et respecter les gestes barrières.
Merci de votre compréhension.

COUPE GAMBARDELLA CA

Cette compétition nationale est ouverte à tous les clubs régulièrement affiliés à la FFF, sous réserve de l'acceptation par la Ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.
Tous les clubs disputant une épreuve nationale seniors ont l'obligation de participer à la Coupe Gambardella Crédit Agricole.
Il en est de même pour les clubs participant à un championnat régional U18.
Rappel : depuis la saison 2019-2020, les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs statuts.
Pour participer à l'épreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés en U18 et U17.
Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition d'y être autorisés médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF.
Engagements ouverts uniquement sur Footclubs.

Clôture des engagements fixée au **15 Août 2020**

COUPE DE FRANCE

La LAuRAFoot officialise les dates des 2 premiers tours de la Coupe de France. Ils se dérouleront les **6 et 13 septembre 2020**
Le 3^{ème} tour programmé le **20 septembre**, et, imposé par la FFF.



Les clubs départementaux, doivent **obligatoirement** confirmer leur accord sur Footclubs. Sans cet accord, l'engagement ne sera pas validé.

Les nouveaux clubs qui souhaitent s'inscrire dans cette compétition, suivre la procédure suivante :

Afficher la saison 2020-2021 => menu Compétitions => engagements => centre de gestion : FFF => cliquez sur engager une équipe
=> cocher Coupe de France => validez

Ouverture des inscriptions à partir du **8 juin 2020**

Clôture des engagements fixée au **20 juillet 2020**

AVIS AUX CLUBS

MISE EN PLACE D'UN FONDS DE SOLIDARITE

Le 4 juin 2020, le comité Exécutif de la FFF a acté la mise en place d'un fonds de solidarité exceptionnel pour soutenir la reprise d'activités des clubs amateurs et faire face aux répercussions économiques de la crise du Covid-19 lors du démarrage de la saison 2020-2021.

Ce fonds de solidarité, **alimenté par la FFF, les Ligues et les Districts**, sera destiné aux 14000 clubs amateurs de l'ensemble du territoire.

Les principales aides du fonds de solidarité pour les clubs amateurs sont :

Chaque club pourra percevoir **10 euros par licencié inscrit au 30 juin 2020**. Cette aide financée par la FFF, les Ligues et les Districts devrait être créditée **à raison de 5 euros sur le compte « Ligue »** et de **5 euros sur le compte « District »** des clubs concernés en début de saison 2020-2021, entre juillet et septembre 2020.

Les clubs pourront s'inscrire dès maintenant par le biais d'un questionnaire en ligne sur Footclubs afin de bénéficier de ce fonds. La date prévue est le **30/09/2020**, mais le plus vite sera le mieux !

ATTENTION : si vous souhaitez bénéficier de cette aide exceptionnelle, **bien sélectionner la case « OUI » à la question « votre club souhaite-t-il solliciter l'aide du Fonds de solidarité national mis en place par la FFF, les Ligues et les Districts ? »**. Après cette première validation du formulaire, la réponse ne sera plus modifiable. Cette réponse est donc ferme et définitive. En cas d'erreur, il conviendra d'agir auprès de la Ligue (ou du District) qui se chargera de relayer la demande auprès de la FFF.

Une dotation en ballons pour un total de 3 millions d'euros pour les clubs fragiles (moins de 100 licenciés).

Une augmentation des aides à l'emploi et à la formation à hauteur de 1,25 million d'euros.

D'autres aides compléteront cet accompagnement pour les clubs nationaux et D1 Futsal ainsi que les clubs de football féminin (D1 Arkema, D2 et Coupe de France).

INFORMATIONS IMPORTANTES

AUX CLUBS

A l'arrêt depuis le 8 mars, les Présidents des clubs départementaux s'inquiètent financièrement, suite à la pandémie de la Covid-19. Pour palier « au manque à gagner » des clubs, le District de la Loire **offre aux clubs la totalité des engagements**.

La première journée de championnat en District se déroulera le week-end du **3-4 octobre 2020**. Une semaine après la reprise des championnats de la LAuRAFoot.

Les Coupes départementales reprendront au **printemps 2021**, sur la base des équipes qualifiées saison 2019-2020.